

DEC142458INS2I

**Décision portant nomination de Mme Adeline NAZARENKO aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT,**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Adeline NAZARENKO, professeure à l'université de Paris-Nord, est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015. Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de la thématique « Informatique, fondements et applications ».

Pour l'exercice de cette mission, Adeline NAZARENKO demeure affectée au Laboratoire d'informatique de Paris-Nord (LIPN) – UMR7030 – Villetaneuse.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 décembre 2015, Mme Adeline NAZARENKO, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 OCT. 2014**

  
Le président  
Alain Fuchs



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90